

Accès à l'entrepreneuriat et logiques d'actions dans la création des micro-entreprises

(cas des chômeurs bénéficiaires du programme de soutien à l'emploi de jeunes dans la wilaya de Bejaia)

BAHLOUL Farouk
Université ABDERRAHMANE MIRA de Bejaia

Résumé :

La création d'entreprise n'est pas un acte spontané, ce dernier renvoie à une multitude de représentations et d'attentes (en termes économique et financier mais aussi en terme de statut et de rôle sociaux) dans, et par lesquelles, se construit la logique de création du jeune entrepreneur porteur de projet. L'action des pouvoirs publics en faveur de l'emploi des jeunes, à travers les politiques actives du marché du travail, présuppose une double réalité sociologique : c'est à la fois une forme de responsabilisation des classes populaires (Abdelnour, 2014), surtout la catégorie des jeunes, en aidant cette dernière à se positionner sur le marché du travail comme acteur essentiel de sa propre réussite professionnelle et en même temps une forme de solution politique à un problème social qui consiste à créer du travail là où il est fait sensiblement défaut.

Hors, l'intérêt sociologique de se pencher sur les motifs qui poussent à la création d'entreprises par les jeunes promoteurs appelle une autre question d'importance capitale, c'est celle qui consiste à comprendre les logiques suivant lesquelles sont incarnés est assumés, de manière subjective, les processus biographiques à l'œuvre dans la création de la micro-entreprise chez les chômeurs porteur de projet ayant bénéficié de l'aide à l'emploi des jeunes qu'assure l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes.

Partant du principe qu'il faut considérer l'entrepreneuriat comme une action sociale, car c'est l'un des fondements de l'approche sociologique de ce domaine, nous tenterons à travers cet article de cerner les logiques, expérientielles, à l'œuvre dans la décision d'entreprendre. Nous en distinguons trois formes essentielles : La logique de survie, La logique de placement ou la création de l'entreprise pour exister dans le marché du travail et enfin La logique pécuniaire, la micro-entreprise comme gagne-pain. Nous en analyserons les fondements et tenterons de les relier à tout un pan économique et social de l'Algérie.

Mots-clés : politique active du marché du travail, entrepreneuriat, micro-entreprise, logique d'action, méthode biographique, décision d'entreprendre, socialisation.

ملخص:

يفترض تدخل السلطات العمومية لصالح تشغيل الشباب من خلال السياسات النشيطة لسوق العمل، حقيقة سوسيولوجية مزدوجة: تكمن، من جهة، في تحميل المسؤولية للشرائح الشعبية، خاصة فئة الشباب منها، وذلك بمساعدة هذه الأخيرة على التمتع داخل سوق العمل وتحويلها الى فاعل رئيسي لنجاحها المهني الخاص. من جهة أخرى، هو حل سياسي لمشكلة اجتماعية عبر خلق مناصب عمل لدى فئات في حاجة اليها. ولا شك ان خلق المؤسسات ليس فعل تلقائي، بل يرتبط بالعديد من التمثلات والتوقعات التي من خلالها يبنى الشاب المقاول الحامل لمشروع ما منطق الابتكار وذلك على الصعيد الاقتصادي والمالي لكن كذلك على صعيد المكانة والادوار الاجتماعية. انطلاقا من فكرة انه يجب اعتبار فعل المقاولة كفعل اجتماعي، لكونها أحد أسس المقاربة السوسيولوجية في هذا المجال،

نحاول من خلال هذا المقال الإحاطة بالمنطق (العقلانية) والتجارب التي سبقت قرار المقاول. تحديدا نحاول فهم المنطق الذي تبع له تم استدخال وتبني، بصفة ذاتية، منطق خلق المؤسسات الصغيرة عند البطالين الحاملين لمشروع ما والذين استفادوا من البرنامج الذي تقترحه الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب.

نميز بين ثلاث اشكال أساسية لمنطق خلق المؤسسات: منطق البقاء أو الاستمرار، منطق التموضع أو خلق المؤسسة من اجل التواجد في سوق العمل، وأخيرا المنطق المالي حيث تعتبر المؤسسة كمصدر عيش. سنحلل أسس هذه المنطقيات ونحاول ربطها بالسياق الاقتصادي والاجتماعي في الجزائر.

الكلمات المفتاحية:

السياسيات النشيطة لسوق العمل، المقاولاتية، المؤسسات المصغرة، عقلانيات الفعل، المنهجية البيوغرافية، القرار المقاولاتي، التنشئة الاجتماعية.

Abstract:

The creation of a company isn't a spontaneous act, this last returns to many representations and expectations (economics and financial and also in terms of status and social roles) with which is constructed the logic of creation of the entrepreneur. The public power action toward the youth employment, with the active policies of the labor market, highlights a sociological reality: it's a form of reposabilisation of the popular classes and a form of political solutions to a social problem which consist in creation of works where there is a lack.

The sociological interest to study the patterns which leads to create companies calls another important sociological question: it consist on the understanding of the logics and the biographical process acting in the youths unemployed that has benefited from the assistance of the national agency for the support of the youth employment.

On the basis that entrepreneurship should be considered as social action, as it one of the foundations of the sociological approach of this field, we will try, through this article, to identify the logics, experiential, in the decision to undertake. We can distinguish the essential forms: the logic of investment, the creation of the company to exist in the labor market and finally the financial logic, the micro enterprises as a livelihood. We will analyze the foundations and try to relate them to a whole economic and social aspect of Algeria.

Keywords: active labor market policy, entrepreneurship, micro-enterprise, logic of action, biographical method, entrepreneurial decision, socialization.

Introduction:

En Algérie, et à la faveur d'une nouvelle politique de développement, l'État s'est lancé dans un vaste programme de réorganisation du marché du travail. A ce titre il a doté le secteur de l'emploi d'une enveloppe budgétaire conséquente. Il est vrai que l'intervention étatique en la matière remonte aux années quatre-vingt-dix, mais le fait est nouveau car c'est pour la première fois que les pouvoirs publics décident d'opter, sans équivoque, pour l'encouragement à la création de l'emploi à l'aide d'une politique active aux multiples dimensions. Nous assistons, dès lors, à une nouvelle configuration où, devant l'absence durable des postes de travail et de la création d'emploi, la société, surtout sa composante active, découvre une nouvelle manière de travailler consistant à créer son propre emploi.

Les politiques actives du marché du travail trouvent leurs explications dans le besoin pressant de créer des postes de travail qui viennent à manquer à la suite de perturbations ou de crises sur le marché du

travail. C'est ce qui semble s'être passé en Algérie, car au sortir de la phase d'ajustement structurel et avec la reprise des cours du marché des hydrocarbures, l'État décide de lancer une panoplie de mesures [elles feront l'objet de détail dans les points qui suivent] visant la promotion de l'emploi, la stimulation de l'entrepreneuriat et de sa culture.

Le programme de soutien à l'emploi de jeune trouve ses origines dans les premières lois qui avaient pour objectif de faire participer les jeunes au marché du travail. L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) est l'institution publique chargée de recevoir, conseiller, aider les jeunes porteurs de projets à réaliser leur propre micro-entreprise. Les prêts consentis pour aider les jeunes futurs promoteurs ont créé un engouement pour la procédure qui attire des flux de jeunes chômeurs toujours grandissant. Au-delà de l'aspect d'aide et d'assistance que véhicule ce programme, c'est un réel changement des pratiques et attitudes envers le travail et l'emploi qui se fait sentir chez la catégorie des jeunes.

Notre présente contribution vise à comprendre les motifs et logiques à l'œuvre dans la création de la micro-entreprise via le dispositif ANSEJ, une enquête a été menée auprès d'un échantillon reprenant les caractéristiques les plus importantes à l'étude pour en dégager une typologie à travers de laquelle nous tenterons de rendre compte de la réalité étudiée.

Après avoir posé le problème à traiter, nous détaillerons les soubassements économiques et sociaux du modèle de développement économique en Algérie. Nous ferons le parallèle entre le modèle de développement qui a été adopté et sa relation avec les grandes tendances des politiques actives du marché du travail. Les deux derniers points reprennent l'essentiel du travail de terrain et la typologie qui en découle.

1. Problématique :

Sous l'impulsion des politiques publiques actives, une envie d'entreprendre s'installe chez la catégorie « jeune » en Algérie, surtout les chômeurs, qui connaissent des périodes plus étendues de non emploi. Les politiques publiques de l'emploi visent principalement à corriger les éventuels déséquilibres et/ou à limiter les effets néfastes de ces derniers (Erhel, 2012 ; 7). L'ensemble des instruments de politique de travail lancé depuis le milieu des années 1990 a concerné diverses cibles parmi la population active. Cette tendance s'inverse vers le début du nouveau millénaire au vue de la poussée démographique que connaît alors le pays, elle se concentre depuis sur un groupe bien déterminé de jeunes chômeurs, tout niveau d'instruction confondu à la recherche d'un premier emploi pour la majorité d'entre eux.

Les travaux s'étant intéressés à la logique de création d'entreprise présentent cette dernière comme une situation recherchée (voulue) ou bien au contraire comme une situation subie (Bradley et Roberts, 2005). Dans ces travaux, l'élément commun étant la critique ainsi que la tentative de déconstruction de la vision héroïque de l'entrepreneur schumpétérien (Mustar, 1994 ; Reix, 2012), ces travaux s'attachent surtout à montrer que la création d'entreprise est motivée par des opportunités d'affaires (modèles Push) ou bien au contraire par un besoin pécuniaire dans le cas d'un manque d'emploi (modèles Pull). De cette double vision se distinguent deux courants d'analyse, le premier présente la logique entrepreneuriale comme une logique de nécessité (Reynolds et al., 2002 ; Acs et al., 2005), la

motivation entrepreneuriale est présentée comme la jonction entre un facteur purement économique qui relève du manque d'emploi (situation de chômage), tandis que le second est révélateur de l'insatisfaction éprouvée à l'égard de son travail. A l'opposé de cette vision, le second courant présente la création d'entreprise comme le résultat d'opportunité, selon les tenants de cette approche, la motivation entrepreneuriale tient à deux dimensions : la première est économique, concerne la quête d'affaires et la seconde témoigne du besoin d'indépendance entendu dans sens non économique¹.

La logique de création suppose un enracinement dans les biographies de l'entrepreneur créateur, dans ce sens, nous associeront les concepts d'entrepreneuriat par nécessité et d'entrepreneuriat par opportunité à celui d'éthique entrepreneuriale pour dégager les raisons à l'origine de l'acte d'entreprendre chez les porteurs de projets de notre échantillon. L'éthique entrepreneuriale représente chez le système de valeurs dans lequel l'entrepreneur puise les motifs de son action sans pour autant que cette dernière n'ait à revêtir quelque signification morale que ce soit aux yeux de l'acteur lui-même.

La création d'entreprise comme projet de politique publique d'emploi rencontre de multiples explications de la part de sa population cible. Essentiellement jeunes et ayant des besoins et motifs qui débordent les considérations de l'analyse classique (Hernandez, 2006), nous voulons mettre au jour les mécanismes ainsi que les stratégies d'internalisation des normes véhiculées par le programme de soutien à l'emploi et leur traduction en un projet de création de micro-entreprise adapté et individualisé, propre à chaque jeune promoteur ou au groupe auquel il appartient. L'expérience sociale (Dubet, 1996), comme produit de socialisation, prend tout son sens à ce moment, le concept a pour objectif d'éclairer d'autres logiques (le besoin d'affirmation par le travail, le besoin d'autonomie – sociale et financière -, le besoin de réussite et de reconnaissance sociale et économique, s'assurer un revenu régulier) qu'il s'agira de comprendre.

La question centrale que nous voulons traiter dans cet article consiste à essayer de comprendre les motifs qui construisent la décision d'entreprendre chez les jeunes porteurs de projets ainsi que les logiques à l'origine de ce choix qui se trouvent dans leur histoire de vie personnelles et collective.

2. L'aide publique à l'emploi, un tournant dans le marché du travail en Algérie :

On ne peut comprendre les tendances actuelles du marché de l'emploi en Algérie sans le replacer dans sa double évolution historique et politique, c'est, à la fois, le résultat idéologique, de longues années de transformations post-socialistes et d'actions politiques administratives dont les objectifs tenaient tant de la gestion de la rente pétrolière que de la rationalité économique.

L'économie algérienne en général, et le marché du travail en particulier, ont connu ce que Kornai (2000 ; 60-62) appelle *la transformation*, qui désigne l'ensemble des décisions stratégiques et des orientations systémiques qui ont été prises par les pays à ex-orientation socialiste. Selon lui, ce qui est problématique, c'est que le système socialiste a été suppléé par ce qu'il désigne par *le socialisme de marché* qui ne convient ni aux lacunes enregistrées dans ces économies ni à leurs nouvelles orientations qui ne sont pas bâties sur des bases purement capitalistes ou de marché. Pour Andreff, cette transition d'un système à un autre a été parsemée de surprises dont celle qu'un changement politico-économique rapide a été mené avec une inefficacité et parfois des effets totalement contre-productif (Andreff,

2009). SEDDIKI parle du *Besoin* de retour de l'État sur la scène politique et économique, elle explique cela par le fait que l'Algérie comme tout État, acteur incontournable dans toutes les économies, a tenté de retourner en force sur la scène économique à partir des années 2000 pour accompagner un secteur privé naissant, dans sa quête de transformation, et combler le retard accusé en matière d'infrastructures et de biens publics (Seddiki, 2013 ; 5).

Le cadre général ainsi que les déterminants du marché du travail en Algérie sont tributaires des changements politiques, économiques et sociaux qui se sont opérés depuis la fin des années quatre-vingt. Nous ne voudrions pas rentrer dans des détails économiques au risque de nous perdre et de nous éloigner de l'essentiel de notre travail, mais nous faisons juste le constat qui a été relié depuis des années durant et qui mettait en évidence le recul des niveaux d'investissement, l'inefficacité publique, l'inflation, la surévaluation de la monnaie nationale et le recul des niveaux d'importation. Les politiques économiques ont montré les défaillances d'une gestion floue du dossier hyponyme et sa relation avec le marché du travail dont le point culminant fut la chute du prix des hydrocarbures en 1986 car cette dernière a engendré un déséquilibre macroéconomique et macrofinancier dont les résultats furent l'incapacité de la balance de paiement et le poids de l'endettement qui fournissait les investissements en plus de la stagnation du développement économique (Bourriche, 2013 ; 51).

En s'intéressant à l'histoire économique et sociale de l'Algérie poste indépendante, on peut repérer des éléments qui ont joué un rôle déterminant dans la crise sociale qui s'en est suivie des années après. C'est à la fois la combinaison d'éléments économiques (l'héritage socialiste, la dépendance de l'économie de la rente pétrolière, les retombées du programme d'ajustement structurel et le retard accusé dans l'enclenchement d'une nouvelle politique de développement et du marché du travail) et socioculturels (la poussée démographique, le monopole du secteur des services comparé aux autres secteurs et le *missmatching* des qualifications) qui ont produit des effets indésirables sur la configuration de l'emploi et du marché du travail telle que nous la connaissons aujourd'hui. Depuis l'indépendance jusqu'aux années quatre-vingt, l'idée de progrès était tributaire de l'usage de la rente pétrolière dans le but d'échafauder des projets d'industrialisation et ce au dépend de l'économie nationale productive.

S'agissant des éléments économiques, l'Algérie a donné une primauté pour le secteur industriel dans sa stratégie nationale de développement, car ce dernier donnait l'allure d'un secteur promettant en termes de postes de travail et de prospérité financière. Mais cette vision se basait surtout sur la captation de la manne financière issue du secteur des hydrocarbures pour soutenir un secteur industriel toujours défaillant : *cette accumulation de richesse par l'État, qui visait la réalisation d'un projet de modernisation accélérée, fut dans le même temps une opportunité de capture de richesse et de pouvoir ainsi que cause de gaspillage et de destructions. L'enthousiasme des premières années d'indépendance a certes joué un rôle mobilisateur, mais une fois celui-ci retombé, l'étatisation de la quasi-totalité de l'économie et sa gestion administrée et centralisée se sont avérées une entrave au développement* (Talahite F, 2010 ; 10). Au début des années quatre-vingt, l'État commence à changer de cap en introduisant le système de restructuration des entreprises publiques, ce qui se traduira après par une économie mono-exportatrice, car le système visant à libéraliser l'économie n'ayant pas reçu le consentement des hautes sphères dirigeantes, on a dû opter pour le maintien de la productivité des

entreprises publiques ce qui a conduit quelques années après à une grande crise d'endettement. Pour certains auteurs, l'État a toujours voulu centraliser l'essentiel de l'appareil économique en étant le premier et unique employeur, l'unique acteur économique... et ce dernier gère, programme, dirige et planifie les stratégies des entreprises publiques (Abdali R, 2011 ; Bouhou K , 2009) . Dans sa stratégie de développement, l'économie algérienne reste dépendante des recettes générées par les hydrocarburesⁱⁱ, ce problème déborde de son aspect idéologique et culturel, et influence ainsi toutes les branches de l'économie dans son système jusqu'à toucher le marché du travail, le chômage et la gestion de la main d'œuvre.

Après la chute brutale des prix des hydrocarbures en 1986, l'État a introduit graduellement un ensemble de réformes lesquelles visaient à réanimer l'économie nationale jusqu'en 1988 et l'arrivée du gouvernement dit Réformateur qui a impulsé une dynamique économique dont l'objectif était en fait une tentative de lier le rôle de l'économie dans le développement social, cependant, et comme le note Hmama en Algérie comme partout ailleurs dans le Tiers-monde, les crises, qui précipitent les ajustements, ne sont jamais le résultat d'événements ou de chocs ponctuels, aussi graves qu'ils puissent être. Elles sont au contraire de nature cumulative (Hmama T, 2004 ; 72). Avec l'échec des solutions apportées par les pouvoirs publics, ces derniers ont engagé un processus de dialogue ayant abouti à la signature avec le Fond Monétaire International de deux autres programmes d'ajustement structurels pour les années 1994 et 1995 et s'échelonnant jusqu'en 1998ⁱⁱⁱ. Les résultats désastreux auxquels a conduit le programme d'ajustement structurel ont fait dire à certains experts économistes que c'était le début de la décadence de l'État providence (Benissad H, 1997) et qu'un plan d'ajustement structurel ne pouvait prétendre à un réel programme de développement économique (Bouyakoub A, 1997). En fait, et à la suite du plan d'ajustement structurel, il y a eu un doute dans le contrat social tacite qui liait la société à ses gouvernants, ce qui ouvrait la voie à toute forme d'instabilité (Bouyakoub A, 1997 ; 92-93).

Musette résume la problématique du marché du travail et sa relation avec les déterminants socioculturels dans trois niveaux d'analyse (macroéconomique, mésoéconomique et microéconomique). D'après ce genre d'analyse, l'État ne peut créer des postes d'emplois stables et durables, car cela renvoie à des dépenses étatiques colossales qu'elle ne peut pas assurer à long terme, ce qui donne une liberté et une marge à l'économie parallèle. A un deuxième niveau, on retrouve l'absence de coordination entre les secteurs qui se doivent de soutenir le marché du travail (sur le plan local et national). Une approche microéconomique, nous renseigne pour sa part sur l'existence de la troisième génération des politiques publiques d'aide à l'emploi et leurs incapacité déclarée à absorber les niveaux toujours plus important du chômage et l'apaisement des crises sociales que connaît le marché du travail car elle demande des enveloppes financières assez considérables qui sont souvent lourdes à supporter (Musette, 2014).

Au côté de cette réalité que suppose l'analyse économique, il y a un ensemble de déterminants sociodémographiques qui font fluctuer les hypothèses et modèles d'analyse aussi variés soient-ils. L'Algérie a connu une poussée démographique assez importante durant les premières années d'indépendance jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix^{iv}. Cette poussée, a produit, des années après, une arrivée massive des jeunes sur le marché du travail d'un côté, et une capacité des pouvoirs publics

à répondre aux attentes de ces derniers. L'équation risque d'être plus compliquée pour les années à venir car les projets d'investissement viennent à manquer surtout si l'on sait que la création des postes d'emploi stables dépend pour une large part des produits tirés de la manne pétrolière. Bien des analystes (Vallin J, Ouadah-Bedidi Z, 2012) considèrent que l'économie algérienne est incapable d'assimiler toutes les attentes des individus, mais aussi qu'il est difficile d'asseoir une base de développement sérieuse, l'État ne peut soutenir un tel modèle démographique. Les chiffres sont légions, ils montrent ainsi que la catégorie la plus représentée est celle des 15 à 64 ans, ce qui influence directement sur les taux de participation dans le marché du travail.

Le second élément concourant à l'explication de l'influence des facteurs socioculturels de la faiblesse des performances du marché du travail en Algérie est celui relatif au monopole du secteur des services au détriment des autres secteurs. L'économie algérienne se caractérise par la mainmise du secteur des services sur la plus grande partie des demandes de travail ce qui se traduit par une dégradation de l'offre de travail dans les secteurs agricoles et industriels surtout lorsqu'on sait que cette dynamique s'accompagne d'un exode rural massif à partir des années quatre-vingt. La plus grande partie de la main d'œuvre se concentre dans les villes et les grandes zones urbaines ce qui crée une paralysie et une incapacité à employer ce grand nombre de demandeurs d'emploi surtout devant l'absence des moyens de gestion et d'encadrement de la main-d'œuvre. D'une autre façon, on assiste de manière impuissante à la baisse effrénée de l'offre de travail dans les secteurs essentiels que représentent l'agriculture et le BTP qui n'arrivent plus à drainer plus de 10% de la main-d'œuvre globale. Cette situation s'explique aussi par la concentration des offres d'emploi dans le secteur public comme le plus grand employeur du pays et ce malgré la qualité des contrats qui reste sujette à débat, mais aussi, la faible offre d'emploi recensée dans le secteur privé qui, malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics n'arrive pas à trouver une stratégie d'emploi stable et de longue durée ; de l'autre côté, les faibles performances du secteur industriel qui sont dues aux vastes opérations de licenciement économique (depuis 1995) sans pour autant avoir trouver de nouvelles stratégies pour la gestion des flux important d'employés licenciés. Nous dirons que le développement économique souhaité est en déphasage avec les investissements consentis par l'État, surtout dans les secteurs qui sont censé concentrer les masses les plus importantes de la main-d'œuvre (Messai, 2012).

Le marché du travail en Algérie connaît aussi une inadéquation entre le niveau d'instruction et sa relation à la participation dans l'emploi ; le chômage augmente suivant les années passées dans le système de formation. Le marché du travail est devenu plus réfractaire aux individus possédant un haut niveau d'instruction, ce qui produit une dégradation du capital humain. D'un autre côté, l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, n'a pas été prédite, dans ce sens nous pouvons dire que la crise de l'emploi va en s'amplifiant et devant l'absence d'une réelle planification en la matière, l'Algérie risque de devoir augmenter sa part du budget consacré au dossier de l'emploi de manière conséquente. Dans une étude du conseil économique et social (CNES, 2006), les auteurs ont mis l'accent sur un paradoxe du marché du travail, car dans le moment où des milliers d'universitaires sont au chômage, les entreprises rencontrent des difficultés à trouver des travailleurs qualifiés sur le marché. Cette situation témoigne aussi d'une autre réalité dans le sens où c'est tout le système d'éducation et de formation qui menace de se séparer, de se déconnecter, du marché du travail car ce dernier penche vers l'absorption la main d'œuvre de faible qualification (Lassassi, Hammouda ; 2012), ceci se traduit par

une perte en matière de capital humain et ce au regard des sommes colossales consenties par les pouvoirs publics dans les secteurs de l'éducation et de la formation. (Boukklia-Hassane, Talahite ; 2008). Enfin, ce qui rend la tâche difficile aussi, c'est l'absence de statistiques et de perspectives fiables et coordonnées, les administrations locales et nationales tentent de donner des chiffres sur l'évolution du taux d'activités et des niveaux de vie, mais ces derniers sont contradictoires, démentis par la réalité, comme ils témoignent aussi d'une grande part de l'économie, informelle, qui échappe totalement à l'emprise officielle (Tani-Achour, 2013, 33).

3. La nouvelle politique de développement, relance de l'emploi et du marché du travail :

Au sortir de la phase d'ajustement structurel, l'État a tenté de construire et de mettre en marche les grands cadres de l'économie et ce pour donner écho au vaste programme de réformes entamé depuis le milieu des années quatre-vingt-dix. Sous cet angle, les pouvoirs publics ont accru la tendance visant à restructurer les entreprises publiques pour les rendre plus compétitives en essayant de les lier au marché du travail, d'un autre côté, les efforts ont consisté aussi à essayer de créer un climat économique compétitif à l'échelle nationale et internationale, dans le but était de drainer le plus d'investissements directs étrangers (IDE) et de tenter, par ailleurs, de s'inscrire dans l'économie mondiale. Le secteur privé, resté longtemps à la marge, se trouve réintégrer dans l'économie nationale, du moins dans la littérature juridique officielle, l'intérêt était de pouvoir bénéficier de l'expertise internationale dans les domaines de l'entrepreneuriat et la création de la micro-entreprise devenus des thèmes d'actualité dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La nouvelle politique de développement a consisté en un ensemble de programmes adoptés dès 2001, connus sous l'appellation de Programme de soutien à la relance économique (PSRE) entre 2001 et 2004, le Programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC), dit premier programme quinquennal (2005-2009), et le Programme de consolidation de la croissance (PCCE) s'étalant de 2010 à 2014^v. Enfin, le dernier programme quinquennal (2015-2019) vise à rassembler tous les moyens nécessaires pour réaliser le niveau de 7% de croissance et ce pour lutter contre le chômage, l'amélioration des conditions de vie des populations à travers la redynamisation des secteurs économiques et sociaux^{vi}. La promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage sont deux domaines dans lesquels veut opérer la politique nationale du développement, dans ce sens, l'État fournit des efforts financiers considérables pour la construction d'une économie aux multiples ressorts et de créer le maximum possible d'emplois dans les secteurs de l'agriculture, l'industrie, le tourisme et l'artisanat et, surtout, encourager le secteur des moyennes et petites entreprises pour doper le niveau de croissance en vue d'une plus grande employabilité^{vii}.

En fait, on peut résumer la nouvelle équation des politiques actives de travail en Algérie en considérant les principaux dossiers qui préoccupent les acteurs de l'emploi : le premier étant de chercher à améliorer la qualité des emplois créés, le second étant d'inculquer une culture de l'entrepreneuriat en aidant les jeunes à créer leurs propres emplois et l'appui des emplois durables (Mohamed-Meziani, 2011).

4. La politique active du marché du travail, l'emploi des jeunes en perspective :

Depuis le début du nouveau millénaire, l'Algérie connaît une croissance considérable de la main-d'œuvre et un décalage entre offre et demande de travail. La croissance du niveau de chômage est

exacerbée par une croissance économique faible ce qui avait pour effet de concentrer l'essentiel de la demande de travail dans le secteur public. Pour trouver une solution et essayer d'intervenir de manière adéquate sur les mécanismes du marché du travail l'État a entrepris des mesures, a légiféré et enclenché des réformes dont le but était d'améliorer les niveaux de l'emploi et de l'employabilité, les relations au travail ainsi que l'intervention dans la mise en place de programmes et d'institutions pour absorber le chômage inquiétant des jeunes. Or c'est ce dernier problème qui concentre l'essentiel de l'effort des pouvoirs publics, le dossier du chômage des jeunes et épineux car il concerne une frange importante de la société. A ce titre la nouvelle politique active de l'emploi encourage les jeunes chômeurs à créer leurs propres entreprises, ou les insère dans des programmes d'emplois temporaires. Les programmes actifs d'aide à l'emploi sont sous l'égide du ministère du travail de l'emploi et de la sécurité sociale ainsi que le ministère de la solidarité nationale et de la famille, tandis que l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) reste sous l'autorité du ministre de la participation et de la promotion de l'investissement.

Nous ne voudrions pas rentrer dans les détails de tous ces programmes car l'intérêt de notre article se résume à suivre la logique qui a amené l'État à opter pour la relance du marché du travail au travers des politiques actives et de comprendre ses résultats sociologiques.

Le ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale gère deux types de programmes : le premier est celui ayant pour but de créer l'emploi salarié, le second vise pour sa part à créer les petites entreprises.

Le programme de l'emploi salarié est géré à son tour, depuis 2006, par l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) qui vise à intégrer la catégorie des jeunes à l'aide du programme d'aide à l'intégration professionnel^{viii} qui propose quatre types de contrats (contrat d'insertion des diplômés –CID-, contrats d'insertion professionnelle – CIP – et les contrats Formation-Emploi ainsi que les contrats de travail aidé – CTA -). Les attributions de l'ANEM font d'elle une institution de prospection et de gestion de la main-d'œuvre, à partir de 2007, elle s'est vue prendre une place importante avec la création des directions régionales, de wilayas et locales^{ix}. Les résultats de l'exercice de l'ANEM restent mitigés devant l'absence d'études statistiques poussées. D'après les chiffres disponibles, les placements opérés par l'agence ont dépassé le chiffre de 230 000 dans le secteur économique avec une croissance de 13% par rapport aux années passées, le secteur privé reste le plus grand bénéficiaire de cette mesure avec 72% du total des placements^x.

Dans le même sillage a été créée la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) en 1994, pour pallier aux résultats désastreux du programme d'ajustement structurel. La création de la caisse fut la réponse politique à une problématique sociale et économique dont les mesures les plus importantes furent l'instauration de la retraite anticipée et l'assurance chômage (en 1994). Les mesures préventives, sont l'autre versant de la politiques active de l'emploi, elles concernent un ensemble de programmes développés par la caisse nationale d'assurance chômage et qui concerne : la formation par la réhabilitation, l'aide à la recherche d'emploi et le soutien de l'emploi libre et le dernier en date, lancé depuis 2004 qui concerne le programme d'aide à la création d'activité par les chômeurs^{xi}.

L'Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit (ANGEM) dont la création remonte à 2004 aspire à l'aide de la frange active la plus défavorisée de la société et ce en rendant le micro-crédit accessible à tous dans le but annoncé de l'intégration économique et sociale des populations ciblées, mais aussi pour lutter contre l'économie souterraine qui mine l'économie formelle depuis des années. Inspiré des expériences internationales dans le domaine, le microcrédit vise aussi à impulser une dynamique de création d'activité en simplifiant les procédures d'achat de matière premières et d'équipements de base pour démarrer le projet individuel. L'Agence assure périodiquement des formations destinées à accompagner les jeunes chômeurs dans la création et le maintien de leurs activités^{xii}.

L'Agence de Développement Sociale (ADS) est l'autre institution créée pour diminuer les résultats négatifs du plan d'ajustement structurel. Depuis 1996, l'Agence tente de lutter contre le chômage et l'exclusion sociale comme elle promet, sélectionne et subventionne de manière totale ou partielle un triple programme d'insertion sociale comme politique active qui concerne les diplômés (Programme d'Insertion des Diplômés), les travaux d'Aide à l'Intérêt Général (AIG) et le Dispositif d'Activité pour l'Insertion Sociale (DAIS)^{xiii}.

5. Le soutien à l'emploi des jeunes, principale cible de la politique d'emploi :

Depuis 1996^{xiv}, l'État a procédé à l'instauration d'un ensemble de lois visant à promouvoir la culture de l'entrepreneuriat et la lutte contre le chômage. L'État commence alors à injecter des montants considérables dans le but d'enclencher une nouvelle dynamique économique. Parmi les mesures adoptées à l'époque, nous citerons entre autres : les aides sous forme de prêts non rémunérés, la bonification des taux d'intérêts pour les prêts bancaires^{xv}. Les autorités responsables du dossier de soutien à l'emploi de jeunes vont s'atteler à introduire une autre série d'ajouts et de réajustement pour compléter le cadre légal du soutien à l'emploi des jeunes, ce qui est à signaler, c'est que tous ces ajouts et réajustements n'ont concerné que le volet financier par l'augmentation des seuils de crédits sans intérêts et ce devant l'absence d'institution de suivi et de contrôle^{xvi}.

C'est consécutivement à l'adoption de cet ensemble de lois qu'a été créée l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) en 1996^{xvii}. Les missions principales dont s'occupe l'Agence sont : le conseil et l'accompagnement dans le cadre des projets, l'octroi des aides dont bénéficient les jeunes promoteurs, elle suit les investissements réalisés par les porteurs de projets.

Les conditions d'éligibilité et le niveau d'aide accordé aux jeunes porteurs de projets sont l'autre versant qui intéresse l'analyse. Les premières mesures qui ont touché à cet aspect remontent à 1996^{xviii}. Les conditions d'éligibilité se sont principalement basées sur les données individuelles du porteur de projet. Dans ce sens les pouvoirs publics ont opérés un recoupement entre la situation sociodémographique des jeunes porteurs projets et des deux notions que sont l'**occupation** et l'**employabilité**. Les conditions d'âge, de compétence professionnelle restent celles qui prêtent à confusion car d'un côté les exigences d'âge ont été élargies pour englober plus d'individus chômeurs, quant à la compétence professionnelle, il y a eu pas mal d'écrits dans ce sens dénonçant un laisser-aller de la part de la législation en vigueur.

6. Eléments de méthodologie :

Dans cet article, nous avons eu recours à la méthode biographique appliquée à l'engagement entrepreneurial (Pailot, 2003 ; Hernandez, 2006 ; Reix, 2012). Ce travail s'est fait à l'aide de l'analyse de plus d'une vingtaine de récits de vie de jeunes ayant bénéficié d'aide à la création d'entreprises dans le cadre du programme de l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (A.N.S.E.J) entre 2012 et 2015.

La méthode biographique est particulièrement utile quand il s'agit de recentrer la socialisation comme élément fondamental de la logique d'action de l'acteur, car elle appelle à un retour réflexif et individualisé sur des phénomènes sociaux. La méthode biographique appliquée à l'analyse sociologique tente, à travers le socle de vie des acteurs, d'accéder à la réalité car le chercheur focalise toute son attention sur les données biographiques abstraction faite de l'espace et des configurations particulière générées par l'action de l'individu dans son environnement immédiat.

Peneff définit la méthode biographique comme le fait de *faire évoquer, décrire, réfléchir des périodes de la vie des interrogés* (Peneff, 1994 ; 27). L'auteur pense, cependant, qu'une telle méthode ne peut être appliquée qu'à un sujet collectif. A la suite de nombreux travaux traitant de la méthode, diverses voies ont été ouvertes dans la considération du sujet individuel comme centre de la méthode biographique, appréhender la réalité de l'individu en recentrant le débat autour du récit de vie constitue la nouvelle approche ayant pour objectif de d'approcher la réalité sociale non comme un enregistrement systématique des propriétés sociales portées par un individu, mais de décrire finement, en vue d'en reconstruire la genèse (Giraud, 2014).

Dans l'absence d'études sociologiques portant sur l'engagement entrepreneurial en Algérie, nous avons essayé le mieux possible de varier les profils sociodémographiques afin d'avoir une synthèse, la mieux possible, des différentes variables qui influencent la décision **stratégique** que constitue l'acte d'entreprendre. Dans un second temps, nous avons effectué un tri, selon les statistiques officielles disponibles, entre les divers secteurs qui enregistrent les plus grands taux de création de micro-entreprises, pour en garder que les secteurs à fort drainage de projet. Cette stigmatisation n'est pas fortuite car elle renseigne sur les tendances actuelles du marché du travail en Algérie, spécialement à Bejaia, surtout celles qui concernent la demande de travail.

REIX rappelle que l'objectif premier d'utiliser la méthode biographique est d'éclairer les significations générales de l'acte d'entreprendre à travers la comparaison d'un ensemble de cas singuliers, ainsi l'hypothèse de base selon les tenants de cet angle de réflexion est que ce que les entrepreneurs ont en commun n'est pas à chercher dans leurs profils mais plutôt dans le sens qu'ils accordent à l'acte d'entreprendre (Reix, 2012, 40).

7. Les différentes logiques à l'œuvre dans la création de la micro-entreprise :

Dans ce qui suit, nous présentons les trois logiques à l'œuvre dans l'acte de création de la micro-entreprise, nous tenons à préciser que cette typologie est issue de notre travail de terrain ainsi que par l'appui de certains textes s'étant intéressés à la thématique. Nous mettrons le point sur le fait que les logiques ne constituent pas un cadre fixe, bien au contraire, elles changent avec les paramètres qui font varier les motivations à entreprendre.

7.1. La logique du professionnel, créer son entreprise pour affirmer son statut social,

Dans cette logique, nous retrouvons une forte influence du milieu social sur le jeune porteur de projet. Partant du principe que l'entrepreneur (porteur de projet) est doué d'une socialisation qui fait de lui un acteur à part entière et que cet enracinement tient aussi du fait qu'il est au centre d'un réseau social dont il tient une partie plus au moins importante de son socle d'expérience. Nous avons remarqué aussi que les jeunes promoteurs suivant cette logique sont fortement imbriqués dans des réseaux sociaux (familiaux et professionnels) dans lesquels se construit l'image sociale qu'ils veulent donner au travers de leur projet de micro-entreprise.

La socialisation revêt un caractère fondamental si l'on veut comprendre la logique d'action de ce groupe d'enquêtés. La famille est considérée comme une des sources de stabilité et un repère auquel s'identifie les jeunes lorsqu'ils parlent de leur décision d'entreprendre dans le cadre de l'aide proposée par l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes.

Le poids de la famille est présent dans la décision d'entreprendre et dans la représentation que se fait le jeune entrepreneur de son rôle dans la famille. L'action d'entreprendre s'inscrit dans l'histoire familiale, dans le désir des jeunes entrepreneurs de réussir par eux-mêmes et vis-à-vis de leurs familles. Les représentations que se font les jeunes entrepreneurs appartenant à cette catégorie dépendent de son ambition professionnelle et de celle transmise par sa famille comme foyer de socialisation.

Ce groupe de jeunes se caractérise aussi par un niveau d'instruction assez élevé doublé d'une expérience solide dans le domaine dans lequel ils ont créé leurs entreprises. Ils sont aussi certains de prétendre à une autonomie dans le travail, car ils n'admettent pas la hiérarchie. Le besoin d'autonomie est mis en évidence dans le récit de nos enquêtés au même titre que celui de la maîtrise total du procès du travail dans son ensemble : « J'ai décidé de ne plus travailler chez les gens, et pour les gens, parce que c'est de l'anarchie, partout, c'est anarchique, les vols, les harcèlements, le non sérieux, sont quelques-unes des causes qui m'ont poussé à créer mon entreprise » nous a affirmé dans ce sens une enquêtée.

Ce constat, on le retrouve aussi dans la vision d'intégration telle que théorisée par DUBET (1996) et reprise REIX (2012) dans le sens où l'engagement entrepreneurial renvoie à une logique d'intégration qui s'exprime essentiellement à travers la volonté d'accéder à un statut valorisé socialement, qui permet à l'entrepreneur de s'inscrire dans une trajectoire sociale, qu'elle soit marquée par une culture entrepreneuriale ou non (Reix, 2012 ; 42).

Ces interviewés ont des qualifications professionnelles certaines qu'ils veulent mettre en évidence à travers leur projet d'entrepreneuriat, ils sont à la recherche d'une indépendance au travail, l'envie de ne plus être au service ou sous la tutelle de quelqu'un, la quête d'une réussite économique et sociale, la considération par les membres de la famille et les pairs sont autant de motifs qui les ont poussé à prendre la décision de créer leur entreprise.

7.2. La logique de survie, créer son entreprise pour assurer un revenu :

Nous avons fait le choix d'appeler cette catégorie ainsi, car cette dernière est animée par un grand esprit d'opportunisme (au sens positif), la création de la micro-entreprise est présentée telle une chance qu'il s'agissait de saisir, *avant que les choses ne tournent mal*. Chez ce groupe d'enquêtés, l'explication principale donnée à leur choix d'orientation vers l'entrepreneuriat est due au fait de l'agencement de plusieurs facteurs qui à un moment donné les ont amenés à faire un choix qui s'impose, au regard de leur situation économique et sociale. Ce sont surtout des jeunes hommes et femmes qui se définissent par un faible niveau d'instruction, une période de chômage de longue durée et une absence de référence à un projet fixe. C'est aussi l'absence d'une histoire familiale en relation avec cette nouvelle orientation qu'ils ont donné à leur carrière professionnelle: " Moi je n'ai personne, à part le bon Dieu, j'ai dû arrêter mes études assez tôt pour pouvoir aider ma famille, mon père ne pouvait subvenir à nos besoins, j'ai longtemps fait des petits boulots jusqu'à ce que je n'ai plus trouvé de travail, le chômage dont on parle c'est une chose, mais lorsque l'on le vit c'est vraiment dramatique... l'occasion est venue, j'ai tout de suite sauté dessus avant que le gouvernement (El houkouma en dialectal) ne change d'avis".

Au fil des entretiens que nous avons eus avec ce groupe de jeunes, nous avons tenté de cerner les raisons de ce choix *inédit* qu'ils n'arrivent pas, ou mal, à s'expliquer eux-mêmes. Des modèles explicatifs existent (Shapiro et Sokol, 1982), ils renseignent tous sur les moments biographiques de l'histoire individuelle de chaque acteur et leurs interventions dans le façonnement du choix de création d'entreprise. Reix (2012, 44) apporte un élément important dans la compréhension de la logique de création chez ce groupe d'individus, pour lui ce groupe, qu'il appelle créateur stratégique, dont le choix de création d'entreprise n'a pas été prémédité renferme en lui des événements qui l'ont poussé (pour reprendre le terme Pull en anglais) à faire ce choix *rationnel* qui se trouve être parfois l'unique choix possible et envisageable, l'auteur rappelle à contrario que *tous les individus qui sont confrontés à de telles situations n'en deviennent pas tous des créateurs d'entreprise pour autant... le fait est que certains se saisissent de ces événements pour les transformer en opportunités entrepreneuriales*.

Nous avons distingué deux types de registres, deux grands ensembles de justification, qui renseignent sur la logique qui légitime le recours à la création de la micro-entreprise chez notre groupe d'interviewés. Le premier registre, objectif, relève de la situation sociale des individus, de leur condition qu'ils vivent au quotidien. Les individus qui composent notre groupe d'enquêtés sont issus d'un milieu modeste voire pauvre, leur situation matérielle est présentée comme l'élément ayant déclenché chez eux le *besoin de changer*, d'essayer de transformer leur vie en lui donnant un nouveau départ à l'aide d'un projet professionnel dont le manque consistait surtout dans le financement de départ, à ce titre le témoignage d'un enquêté résume bien cette situation d'"incertitude doublé d'un laxisme: *ce qui faisait défaut dans mes projets c'était l'argent... pour une fois que celui-ci était disponible, sincèrement, je n'ai pas réfléchi beaucoup, j'ai sauté sur l'occasion... j'appartiens à une famille très modeste, c'était inimaginable pour moi d'avoir un crédit vue ma situation, je sais qu'il y a une arrière-pensée politique derrière tout cela, mais que voulez-vous! il faut bien que je survive, et à travers moi dépend aussi la survie de ma famille*. Dans le même ordre d'idées, tous les témoignages font état de la pauvreté, voire l'inexistence, d'un réseau social et/ou professionnel, pouvant être un atout dans la création d'entreprise. Les jeunes promoteurs se sentent isolés, déconnectés de la sphère professionnelle que leurs origines familiales ne font qu'aggraver. Derrière cette réalité, c'est toute l'histoire individuelle de nos créateurs d'entreprises qu'il faudra scruter pour comprendre et donner un

sens à leur représentation du travail et par-delà la vision qu'ils ont adopté dans leur choix de création. Le faible niveau d'instruction et la longue période de chômage qu'ils ont vécu sont deux éléments qui tracent le contour d'une situation sociale qui les définit, par la suite c'est le retrait dans lequel ils se sont inscrits par manque d'opportunités de formation et de travail, qui a scellé leur destin professionnel : *on ne peut puiser dans le vide nous a confié un jeune porteur de projet, nous n'avons ni les moyens matériels ni les compétences requises, ni même le soutien quel qu'il soit des membres de nos familles... pour une fois qu'on daigne penser à nous, je concevais le programme de soutien à l'emploi de jeunes comme une chance qui s'offrait à moi, c'est pensais-je à l'époque, une forme de réhabilitation, une oreille qui nous écoutait pour une fois.*

Ainsi, le pragmatisme qui anime ce groupe de jeune consiste à créer sa propre entreprise pour assurer un travail décent et un revenu qui permet de subvenir au besoin de la famille. Les jeunes appartenant à cette partie de notre échantillon sont dans leur majorité des célibataires qui cherchent une reconnaissance à l'intérieur du foyer familiale, la création d'entreprise est vécue comme un moyen de s'acquitter d'une *dette morale* envers les siens.

7.3. La logique de placement, créer son entreprise pour exister sur le marché du travail :

La logique de placement traduit une double réalité, c'est l'un des résultats souhaités par les politiques actives de l'emploi et c'est aussi le besoin éprouvé par les primo-demandeurs d'emploi que nous avons été amenés à rencontrer ainsi que les individus désirant donner un autre départ à leur parcours professionnel. Le besoin de créer une entreprise s'apparente beaucoup plus à une épreuve stressante chez les jeunes appartenant à cette catégorie de logique, et comme un nouvel espoir d'épanouissement pour les personnes ayant décidé de changer de *cap*. Ce qui façonne les primo-demandeurs de travail c'est avant tout leur très courte expérience professionnelle voire son absence totale, ce qui à l'encontre façonne les plus expérimentés c'est le sentiment d'oisiveté et de non reconnaissance sociale et professionnelle. Dans ce groupe d'individus se mêlent tous les niveaux d'instructions, cependant un élément commun les rassemble, ce dernier est lié au soutien, moral et financier, dont ils bénéficient de la part des membres de leurs familles.

Les porteurs de projets sont aussi dans un tournant de leur vie professionnelle, pour les uns c'est le tâtonnement des premières années de découverte du milieu professionnelle, pour les autres, les plus expérimentés, c'est l'envie de découvrir d'autres horizons afin d'exploiter leur capital connaissance du mieux qu'ils peuvent. Nous avons rencontré deux discours opposés de la part de nos enquêtés, pour les plus expérimentés d'entre eux, le recours au prêt accordé par l'ANSEJ est un gaspillage des deniers publics, sous prétexte que les plus jeunes doivent acquérir de l'expérience professionnelle avant d'entamer un projet entrepreneurial ; de l'autre côté, les jeunes non-expérimentés affirment que devant l'absence de réelles chance de travail, le soutien à l'emploi des jeunes est une réelle option pour bien entamer sa vie professionnelle, ils regrettent cependant l'absence d'un suivi et de conseils liés à leur micro-entreprises ou aux domaines dans lesquels ils évoluent. On voit se développer l'idée selon laquelle l'entrepreneuriat n'est pas l'apanage d'une élite économique et intellectuelle: *encourager l'entrepreneuriat des jeunes demandeurs d'emploi implique que les professionnel et les jeunes eux-mêmes fassent table rase de l'image qu'ils ont de l'entrepreneur type* (Campy, 2014).

A l'encontre des deux premières catégories, les interviewés appartenant à cette dernière évoquent des motifs liés, et à la fois, à des considérations économiques et non économiques. Le besoin de réussite financière, d'être à l'abri du besoin, est la justification qui revient le plus dans le discours de nos enquêtés, il y a une envie de réussir et de gagner sa vie, mais pas d'une manière forte comme chez la catégorie des professionnels, de l'autre côté, il y a un autre motif qui est l'envie d'avoir un projet professionnel auquel s'identifier. Sur ce dernier élément, c'est avant tout la stabilité et la durabilité de l'entreprise créée qui est recherchée. Pour résumer cet état d'esprit, l'un de nos enquêtés nous a affirmé : *à l'aide de mon entreprise, je ressens mon utilité en tant que membre actif de la société, l'argent n'est pas tout, l'essentiel c'est de tenir et de suivre son projet, lorsque l'on le réalise, nous nous réalisons nous mêmes, notre personnalité, nos efforts aurons des résultats.*

Enfin, les discours de nos enquêtés ont porté aussi sur l'idéal professionnel qu'ils tentent de réaliser, la crainte d'une phase de chômage, d'une usure de leur capital humain et de la routine sont autant d'éléments qui les ont poussé à opter pour la création d'entreprise.

Conclusion :

Notre enquête nous a permis, à l'aide du récit de vie des personnes ayant participé, de mettre l'accent sur les motifs qui président à l'acte d'entreprendre dans le cadre d'une politique active d'aide à l'emploi. La création d'entreprise motivée par le besoin d'affirmer son identité et son statut social par le travail est le résultat d'une socialisation des acteurs créateurs, leur histoire de vie, les réseaux, familiaux et professionnels, dans lesquels ils sont insérés font d'eux des acteurs socialisés qui veulent inscrire leur action entrepreneuriale dans la durée, une création pour eux et pour leur entourage directe et indirecte. La création pour survivre opère d'une logique pécuniaire, les individus faisant partie de cette catégorie sont attirés par le gain aussi symbolique soit-il, le besoin de s'assurer une vie décente motive cette catégorie en premier lieu, pour ces créateurs, l'entreprise est un projet de maintien dans la société, c'est l'un des moyens de subsister et d'aider les membres de la famille, la création suit une logique d'assistance faute de mieux.

Reix rappelle que pour comprendre les motifs de l'engagement dans une carrière entrepreneuriale, l'entrepreneur doit être envisagé tout à la fois comme un agent socialisé (socialisation), un acteur stratégique (rationalité instrumentale) et un sujet doué de réflexivité (éthique personnelle) (reix, 2012). La décision d'entreprendre tout comme la logique qui la sous-tend fait partie intégrante de la biographie de l'individu, porteur de projet, et partant de là, l'acteur doué de rationalité puise dans son socle et ses réseaux d'appartenance pour faire coïncider ses attentes aux faits réels.

Notre travail nous a permis aussi de mettre au clair la relation entre le soutien à l'emploi de jeune, comme dossier de politique publique, et son interprétation, sa lecture par les jeunes bénéficiaires. Cette dernière relation est importante car elle renseigne sur une autre manière possible de vivre l'entrepreneuriat qui ne s'inscrit pas pour autant comme un acte subie ou recherché.

Bibliographie :

- ABDALI Riad, (2011), Processus d'ouverture de l'économie algérienne, vingt ans de transition, Evolution et performance, Thèse de doctorat en sciences économiques, université Paris VIII.
- ABDELNOUR Sarah, (2013), « L'entrepreneuriat au service des politiques sociales : La fabrication du consensus politique sur le dispositif de l'auto-entrepreneur », *Sociétés contemporaines*, p. 131-154.
- ABDELNOUR Sarah, (2014), « L'entreprise de soi, un nouveau mode de gestion politique des classes populaires ? » *Genève*, Belin, p. 27-48.
- ANDREFF Wladimir, (2009), « Réformes, libéralisation, privatisation en Algérie. Point de vue d'un outsider en 1988-1994 », *Confluences Méditerranée*, p. 41-62.
- AROCENA J., BERNOUX P., MINGUET G. PAUL-CAVALLIER M., RICHARD P., (1983), « La création d'entreprise, un enjeu local », Paris, *La documentation française*, n°4709-4710.
- BENISSAD Hocine (1997), Le plan d'ajustement structurel, *Confluences*, p.107-118.
- BOUHOUS Kassim, (2009) « L'Algérie des réformes économiques : un goût d'inachevé », *Politique étrangère*, p. 323-335.
- BOUKLIA-HASSANE Rafik et TALAHITE Fatiha, (2008), « Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie », *Revue Tiers Monde*, n° 194, Pp 442-443.
- BOUILLIER S., UZUNIDIS D., (1999), La légende de l'entrepreneur : le capital social ou comment vient l'esprit d'entreprise, Paris, La Découverte.
- BOUYAKOUB Ahmed, (1997), « Economie algérienne et les Programme d'Ajustement Structurel », *Confluences*.
- CAMPY Cécile, (2014), « L'entrepreneuriat: antidote au chômage des jeunes », *Cahiers de l'action*.
- CHABAUD D., NGIJOL J., (2010), « Quels réseaux sociaux dans la formation de l'opportunité d'affaires », *Revue française de gestion*; n° 206, p129-147.
- CHAUVIN Pierre-Marie, GROSSETTI Michel, ZALIO Pierre-Paul, (2014), « *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat* », Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).
- CNES (RAPD) (2006), *Rapport national sur le développement humain*.
- DUBET F. (1996), *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.
- ERHEL Christine, (2012), « Les politiques de l'emploi », Paris, PUF, Que sais-je.
- FAYOLLE A., (2003), le métier de créateur d'entreprise, Paris, Editions d'Organisation.
- FILLIEULE Olivier (2001), « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de sociologie*, vol. 51, n°1-2, pp. 199-205.
- FILION L-J. (1997), « Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendance », *Revue Internationale PME*, vol. 10, n°2, p. 129-172.
- FILION L-J. (2000), « Typologie d'entrepreneur : est-ce vraiment utile ? » in Verstraete T. (coord), *Histoire d'entreprendre. Les réalités de l'entrepreneuriat*, Editions EMS, p. 251-262.
- GROSSETTI M., BARTHE J-F., (2008), « Dynamiques des réseaux interpersonnels et des organisations dans les créations d'entreprises », *Revue Française de Sociologie*, 49-3, p. 585-612.
- HAMAMDA Tahar, (2004), « Crise et transition à l'économie de marché en Algérie », *Revue des sciences humaines*, n°21, pp 69-83.
- HERNANDEZ E-M (2006), « Les trois dimensions de la décision d'entreprendre », *Revue Française de Gestion*, n° 168-169, p. 337-357.
- KORNAI Janos, (2001), « La transformation économique postsocialiste dilemmes et Décisions », Bernard Chavance et Mehrdad Vahabi, Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme.
- LASSASSI Moundir, HAMMOUDA Nacer-eddine, (2012), « Le fonctionnement du marché du travail en Algérie : Population active et emplois occupés », *Région et développement*.
- MOHAMED-MEZIANI Mouloud, (2011), « L'emploi des jeunes en Algérie évaluation des dispositifs publics d'emploi mis en place », Fondation Friedrich Ebert, Projet cercles d'analyses politiques, 40p.
- MUSETTE Mohamed-Saib, (2014), « Les politiques de l'emploi et les programmes actifs du marché du travail en Algérie », Fondation Européenne pour la Formation, ETF, Genève, Suisse.
- MUSTAR P. (1994), « L'entrepreneur Schumpétérien a-t-il jamais existé ? », *Annales des Mines*, mars 1994, p. 30-37.
- OUADAH-BEDIDI Zahia, VALLIN Jacques, (2012), « Fécondité et politique de limitation des naissances en Algérie : une histoire paradoxale », INED, Institut Nationale D'Etudes Economiques, Document de travail n°186.
- PAILOT P. (2003), « Méthode biographique et entrepreneuriat : application à l'étude de la socialisation entrepreneuriale anticipée », *Revue de l'entrepreneuriat*, Vol. 2, n°1, p. 19-41.
- PENEFF Jean (1994), « Les grandes tendances de l'usage biographique dans la sociologie française », *Politix*, vol. 7, n°27, pp. 25-31.
- PENEFF Jean (1990), « La méthode biographique. De l'école de Chicago à l'histoire orale ». Paris, Armand Colin.
- REIX F. (2007), « Création d'entreprise et désirs d'autonomie », *Agora-Débats/jeunesse*, n°45, 3^e trimestre, p. 56-67.
- REIX F. (2008), « L'ancrage territorial des créateurs d'entreprises aquitains ». *Géographie Economie Société*, vol. 10, p. 29-41.

REIX F, (2012), « Les logiques d'action à l'œuvre dans l'acte d'entreprendre », Revue interdisciplinaire sur le management et l'humanisme, n°1, p37-52.

SEDDIKI Malika, « Investissements publics et gouvernance en Algérie : Quelle relation ? », Colloque international, Evaluation des programmes d'investissements publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique, les 11 & 12 mars 2013, Université de Sétif 1, P5.

TALAHITE Fatiha, (2010), « Réformes et transformations économiques en Algérie », *Economies et finances*, Université Paris-Nord – Paris XIII.

TANI Yamna Achour, 2013, « *Analyse de la politique économique algérienne* », Thèse de doctorat en Economies et finances. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2013. Français. <NNT : 2013PA010017>. <tel-00984242>, P33.

VERSTRAETE T., FAYOLLE A. (2005), « Paradigmes et entrepreneuriat », Revue de l'entrepreneuriat, vol. 4, n°1, p. 33-52.

ZALIO P-P. (2007), « Les entrepreneurs enquêtés par les récits de carrières : de l'étude des mondes patronaux à celle de la grammaire de l'activité entrepreneuriale », *Sociétés contemporaines*, n° 68, p. 23-81.

محمد مسعي "2012"، سياسة الإنعاش الاقتصادي في الجزائر وأثرها على النمو، مجلة الباحث العدد 10.

Lois, circulaires et textes réglementaires :

Décret exécutif n° 96-232 du 13 Safar 1417 correspondant au 29 juin 1996 portant création et fixant les statuts de l'agence de développement social.

Décret exécutif n° 96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'Agence Nationale de soutien à l'emploi des jeunes ;

Décret exécutif n°01-162 du 18 Rabie Ethani 1422 correspondant au 10 juillet 2001 modifiant le décret exécutif n° 96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'Agence Nationale de soutien à l'emploi des jeunes ;

Décret exécutif n° 03-288 du 9 Rajab 1424 correspondant au 6 septembre 2003 modifiant et complétant le décret exécutif n° 96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes ;

Décret présidentiel n° 04-13 du 29 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 22 janvier 2004 relatif au dispositif du micro-crédit.

Décret exécutif n° 04-14 du 29 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 22 janvier 2004 portant création et fixant le statut de l'agence nationale de gestion du micro-crédit.

Décret exécutif n° 06-77 du 19 Moharam 1427 correspondant au 18 février 2006, fixant les statuts de l'agence nationale de l'emploi son organisation et son fonctionnement.

Loi n° 06-21 du 11 décembre 2006 concernant les mesures incitatives de soutien et de promotion de l'emploi.

Décret exécutif n°08-126 du 13 Rabie Elthani 1429 correspondant au 19 avril 2008, concernant le programme d'aide à l'insertion professionnelle.

Décret exécutif n°11-102 du Aouel Rabie Ethani 1432 correspondant au 6 mars 2011 modifiant et complétant le décret exécutif n° 96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes ;

Arrêté du 28 Dhou El Hidja 1432 correspondant au 24 novembre 2011 portant organisation interne de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes ;

Arrêté du 25 Joumada Ethania 1433 correspondant au 17 mai 2012 fixant l'organisation et le fonctionnement de la commission nationale de recours de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes ainsi que les modalités d'examen et le contenu des recours relatifs aux dossiers des projets d'investissement des jeunes promoteurs.

ⁱ Pour une lecture critique des modèles d'analyse de la motivation, voir l'article de Gabarret i & Vedel B (2015).

ⁱⁱ Le secteur des hydrocarbures participe à hauteur de 28% dans le PNB et ce depuis les premières années qui ont suivi la loi de nationalisation des hydrocarbures et va en hausse. D'un autre côté le PIB connaît des fluctuations importantes car il reste affecté par les changements se produisant au niveau mondial. L'exemple le plus parlant c'est la chute de la participation de l'État dans le dossier de l'emploi durant les années 1986 et 1998 correspondant à la crise mondiale des hydrocarbures et la

chute brutale des cours de change. D'un autre côté, on a assisté durant l'année 1993 à une asphyxie financière à la suite des prêts consenties par l'Algérie où le service de la dette extérieure a atteint les 82%.

ⁱⁱⁱ Il en résulte alors des conséquences nocives pour l'économie algérienne, à savoir : la dégradation du niveau de vie des populations, un chômage endémique (qui a dépassé le seuil des 20%), un déséquilibre dans le marché du travail et dans la qualité des emplois disponibles.

^{iv} L'Algérie connaît une cadence démographique des plus rapides et ce à cause des niveaux élevés des naissances comparés aux autres pays voisins et même au niveau mondial. En 2013, d'après les statistiques de la Banque Mondiale, le niveau de croissance annuelle était de 1.87% de la population totale, ce qui la rapproche du niveau continental (2.38%), et nous éloigne du Maroc et de la Tunisie, respectivement 1.49% et 0.85% : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=1&codeStat=SP.DYN.CBRT.IN&codePays=DZA&codeTheme2=1&codeStat2=x&codePays2=DZA&langue=fr>

^v Dans ce programme ont été alloués 350 milliards de dinars dans le but de relancer le marché du travail et de l'emploi et en créant le plus grand nombre de poste d'emplois possibles dans le but déclaré d'accompagner l'insertion professionnelle des diplômés universitaires, le soutien à la création des micro-entreprises et financer les mécanismes de création d'emplois d'attente. Au niveau officielle, le discours portait sur la consolidation des aides et facilités consenties par les pouvoirs publics à créer des postes d'emploi. Enfin, le PCCE avait pour but ultime la création de trois millions d'emplois stables à l'horizon 2019.

^{vi} Programme quinquennal de développement 2010-2014, feuille de route issue de la réunion du conseil ministériel, lundi 24 mai 2010, 22p.

^{vii} RADP (République Algérienne Démocratique et populaire), plan de travail ministériel pour l'application du programme présidentiel, conseils ministériels des 7 et 21 mai 2014, feuille de route du programme quinquennal de développement 2015-2019, p52, 75p.

^{viii} Les premières activités de l'ANEM étaient de lier entre l'offre et la demande de travail, elle a atteint le chiffre de 234 000 placements entre 2006 et 2010.

^{ix} Depuis 2011, le niveau de placement se stabilise autour de 73 à 77% des demandes. La moyenne de croissance annuelle des demandes d'emploi représente 14%.

^x Voir les résultats et les perspectives de l'emploi du ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale sur ce lien : <http://www.mtess.gov.dz/index.php/fr/emploi/bilans-et-perspectives>

^{xi} D'après les dernières données disponibles, la caisse nationale d'assurance chômage a financé 18 490 projets et presque le double l'année suivante ce qui a donné 87 000 postes d'emplois créés (2.5 poste fixe par projet). Pour plus de détails, voir : MUNETTE Mohamed Saïb, *Les politiques de l'emploi et les programmes actifs du marché du travail en Algérie*, ETF, Fondation Européenne pour la Formation, 2014, P21.

^{xii} Depuis le début de ses activités, l'ANGEM a distribué 661 323 crédits sans intérêts pour l'achat de matières premières, le nombre de crédits sans intérêts dans le but était la création de projet s'élève en 2015 à 65 036 prêts, ces activités ont permis la création de 1 089 539 postes d'emploi.

^{xiii} Durant les années 2010 à 2012, ce sont 103 000 jeunes diplômés qui ont bénéficié d'insertion professionnelle dans le cadre du DAIP, 37 000 en AIG et 252 000 en DAIS.

^{xiv} Décret présidentielle n°96-234 du 16 Safar 1417 correspondant au 2 juillet 1996 relatif au soutien à l'emploi des jeunes.

^{xv} Décret présidentielle n°96-234 du 16 Safar 1417 correspondant au 2 juillet 1996 relatif au soutien à l'emploi des jeunes.

^{xvi} Décret exécutif n° 96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996, fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-087 intitulé « Fonds national de soutien à l'emploi de jeunes ».

^{xvii} Décret exécutif n° 96-295 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996, portant création et fixant les statuts de l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes.

^{xviii} Décret exécutif n° 96-297 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996, fixant les conditions et le niveau d'aide apporté au jeune promoteur.

Annexe : liste des interviewés avec leur caractères sociodémographiques :

N°	Sexe	Niveau d'instruction	Situation matrimoniale	Emploi avant la création d'entreprise	Entreprise créée	Année
1	F	Universitaire	Célibataire	Cadre entreprise privée	Entreprise d'hydraulique	2011
2	M	Universitaire	Marié	Commerçant	Entreprise des travaux d'électricité et de télécommunication	2008
3	M	Secondaire	Marié	Serveur	Entreprise de transport publique de marchandises	2011
4	M	Secondaire	Célibataire	Serveur	Entreprise de transport publique de marchandises	2011
5	M	Secondaire	Célibataire	Serveur	Entreprise de transport publique de marchandises	2011
6	M	Secondaire	Marié	Serveur	Entreprise de transport publique de marchandises	2012
7	M	Universitaire	Célibataire	Chômeur	Entreprise d'électricité	2007
8	M	Universitaire	Célibataire	Cadre entreprise privée	Entreprise de travaux mécaniques	2011
9	F	Universitaire	Marié	Commerçante	Entreprise de fabrication de meubles	2010
10	M	Universitaire	Marié	Ingénieur en bâtiment	Entreprise de bâtiment	2011
11	M	Universitaire	Marié	Commerçant	Entreprise d'impression et de travaux audiovisuels	2002
12	M	Primaire	Célibataire	Serveur	Entreprise de peinture urbaine et bâtiments	2009
13	M	Primaire	Célibataire	Serveur	Entreprise de transport publique de marchandises frigorifiées	2010
14	M	Universitaire	Célibataire	Technicien en mécanique	Entreprise de fabrication de matériaux de construction	2009
15	M	Moyen	Marié	Chômeur	Entreprise de plomberie sanitaire	2010
16	F	Universitaire	Marié	Serveur	Restaurant	2011
17	M	Primaire	Marié	Artisan	Entreprise de menuiserie ébénisterie	2008
18	M	Moyen	Célibataire	Boulangier	Boulangerie	2010
19	M	Secondaire	Marié	Journalier	Entreprise de transport publique de voyageurs	2008
20	M	Primaire	Célibataire	Chauffeur de bus	Entreprise de transport publique de marchandises	2011
21	M	Moyen	Marié	Cadre dans une entreprise privée	Entreprise de transformation de plastique	2009
22	M	Universitaire	Marié	Employé de cyber café	Cybercafé	2010
23	M	Secondaire	Marié	Agriculteur commerçant	Entreprise de fabrication de produit laitiers	2011
24	M	Moyen	Célibataire	Agriculteur commerçant	Eleveur de volailles	2009
25	M	Primaire	Marié	Commerçant	Emballage et vente de volailles	2008
26	M	Secondaire	Célibataire	Artisan	Entreprise de fabrication de meubles	2007
27	M	Secondaire	Célibataire	Artisan	Entreprise de ferronnerie	2009
28	M	Moyen	Célibataire	Plombier	Entreprise de plomberie	2009